

DECEMBRE 2022 | LA GAZETTE DE MONTIPOURET



Le Marché de Producteurs

Le dernier Marché des producteurs, saison 2022 organisé par la municipalité a eu lieu le dimanche 6 novembre 2022.

Celui-ci est un véritable outil d'animation et de développement de notre commune, le Marché des producteurs de Montipouret réunit uniquement et exclusivement des producteurs locaux, garantissant la qualité de leurs produits. Ils offrent aux consommateurs des produits de proximité, en direct, sans intermédiaire et en prime, la convivialité, l'échange et le lien avec les acteurs.

Un gage de qualité !

Le Marché des producteurs de Montipouret regroupe essentiellement des producteurs fermiers, ainsi que quelques artisans pour compléter la gamme de produits proposés. La saison 2023 reprendra le dimanche 5 mars. Des animations seront prévues durant la saison afin de rendre celui-ci des plus conviviaux.

La municipalité tient tout particulièrement à remercier les commerçants, artisans, clients, associations, bénévoles, musiciens ambulants, etc..... de leur participation.

Alors rendez vous le dimanche 5 mars de 9h à 12h sur la place de l'église.

Vous y retrouverez :

. Pain, pâtisserie, miel, légumes, confitures, conserves à base de volaille, champignons, viande et charcuterie de porc, fromage de chèvre, jus de pomme au safran, pâtes, biscuits, vin, viande de bœuf et veau, fromage de Hollande, gaufres, farine, chocolats, vêtements, aliments pour chien et chat, peluches, bijoux, décoration florale, produits de beauté ainsi que divers articles.



Bienvenue aux nouveaux habitants !

LE MOT DE LA MAIRE

- Chères Porretimonastériennes,
Chers Porretimonastériens

L'équipe municipale,
Le personnel communal,
et moi-même,
vous adressent leurs

Meilleurs Voeux pour 2023

Les Voeux seront présentés
le 14 janvier 2023 à 11h30
à la Salle de Fêtes de Montipouret.

Marie-Christine MERCIER

Mairie de Montipouret

14 rue de la République
36230 MONTIPOURET
Tél : 02.54.31.03.27
mairie.montipouret@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture

lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 8h15 à 12h et de 13h30 à 16h45
samedi de 9h à 12h sur rdv

Donnons la parole !

Aux enfants de l'école



- « Il y a des grands buts et un grand préau. »
- « J'adore la cour de récréation parce qu'il y a un grand terrain de foot. »
- « J'aime bien la cour parce qu'elle est grande et le préau est comme un parapluie. »
- « L'école est artistique car elle est géométrique. »
- « J'adore la cour car il y a un terrain de foot mais il n'y a pas de jeux pour les filles. »
- « L'école est jolie, j'aime les dessins sous le préau. »
- « Dans la cour de récréation, j'aimerais qu'il y ait un petit trampoline et un toboggan. »
- « J'aimerais qu'il y ait moins d'herbe pour ne pas marcher dans la terre quand il pleut. »
- « J'adore l'école car elle est grande et sympathique. »
- « J'aime bien la cour car il y a des paniers de basket, un terrain de foot et une marelle. »
- « J'aime beaucoup cette école car il y a de la végétation (beaucoup) et le préau est grand. Elle est belle est simple mais j'aimerais que la cantine soit plus grande. »
- « Je trouve les classes décorées et colorées. »
- « J'adore le préau avec la lumière. Je trouve génial le petit préau pour les toilettes. »

Aux sportifs

Foot

UFC MERS/MONTIPOURET

Environ 40 licenciés avec 2 équipes :

- une seniors montée en 3ème division cette année,
- une équipe vétérans foot loisirs qui se joue à 8 .



Les calendriers seront distribués par nos licenciés début janvier. Merci à tous les sponsors

Petit mot du président : « nous accueillons toujours les joueurs de la Commune si vous êtes intéressés pour venir jouer dans un club de village, tout en convivialité ».

Benjamin PROT tél 0757.55.37.67

CROSS UNSS 36 : 1500 élèves au Moulin d'Angibault !

"Chaque mois de novembre a lieu le traditionnel cross scolaire UNSS regroupant les élèves de collèges et de lycées de tout le département de l'Indre.

Cette année, c'était au tour du secteur de la Châtre de l'accueillir et c'est le site du Moulin d'Angibault qui a été retenu par les professeurs d'EPS. Le cadre champêtre et le large espace offraient un terrain de jeu intéressant pour les jeunes coureurs.

Élèves et professeurs ont pu apprécier les différents parcours en bord de Vauvre et dans le verger, avec une superbe arrivée dans l'allée des Chênes. Le temps, quelque peu humide le matin, a été plutôt clément lors des courses, rendant le terrain un peu boueux et glissant, comme un vrai cross !

Tous les coureurs sont repartis avec un tee-shirt offert par l'UNSS ainsi qu'un goûter financé par la Communauté de Communes Val de Bouzanne.

Une après-midi sportive et festive que les élèves ne sont pas prêts d'oublier !"
Arnold BONNAIRE

Le Club de Randonnée

Le club de randonnée de Montipouret organise sa marche annuelle le dernier dimanche de mai.

Les randonneurs ont apprécié les chemins empruntés ce jour là. Il faut dire que les bénévoles et les employés municipaux avaient beaucoup œuvré pour rendre les tracés agréables et le printemps est une saison propice à la découverte de la nature.

Les chemins de Montipouret sont nombreux, ainsi vous pouvez profiter, en hiver, de la vue dégagée des hauteurs de Corlay, admirer les couleurs de l'automne lors d'une promenade vers la Brande, et la fraîcheur des chemins creux des Courtillets est la bienvenue durant l'été.

De quoi satisfaire petits et grands marcheurs toute l'année.

Annick DENISARD

Contact : annick.denisard@orange.fr
Tél : 0254311359



Aux professionnels

Psychologue

"Bonjour à tous,

Je m'appelle Mathieu Sauvé, et je suis psychologue. Qu'est-ce que c'est et à quoi sert un psychologue ? C'est un professionnel de santé spécialisé dans le bien-être et mal-être mental, après une formation universitaire de minimum 5 ans.

Il y a bien des raisons de venir consulter (deuil, transitions/choix de vie, dépression, stress, addiction, traumatismes, violences physiques ou verbales, etc), et je pense sincèrement que le contexte actuel nous a tous fragilisé.

Être fragilisé et se sentir vulnérable ? D'accord, rien de plus normal. Le traverser seul ? Pas nécessairement. En cette période difficile, nous voulons être là pour nos proches du mieux possible, mais ça n'est possible que si l'on prend soin de soi.

Pour votre information, je vous accueille (adultes, couples, familles) sur rendez-vous préalable au 1er étage de la Mairie de Montipouret à raison de 2 lundis par mois.

Adresse email : Psychologues.vatan@gmail.com

site internet : psychologuesvatan.wordpress.com

Téléphone : 07 54 37 77 09

Prise de rendez-vous en ligne: www.rdvlive.fr/prise-rdv/psy-vatan/mathieu-sauve/



Vétérinaires

"Nous vous rappelons que l'identification des chats domestiques est obligatoire dès l'âge de 7 mois (loi N°2011-525 du 17 mai 2011).

De plus, cette identification par puce électronique permet de pouvoir joindre le propriétaire en cas d'animal perdu ou accidenté. Cette identification se fait par simple pose de transpondeur chez le vétérinaire et ne nécessite en général pas d'anesthésie.

Par ailleurs, la stérilisation des chats et des chattes est indispensable afin d'éviter les portées de chatons non désirés (jusqu'à 4 portées de 2 à 8 chatons par an par chatte...).

De plus, elle permet de réduire considérablement les risques de maladies contagieuses et potentiellement mortelles chez le chat (Virus du Sida du chat, leucose féline...).

Les chats castrés sont aussi en général plus sédentaires et causent beaucoup moins de dommages sur la faune sauvage (petits oiseaux par exemple), ce qui est important dans un contexte de protection de la biodiversité.

Les vétérinaires associés de la Châtre."



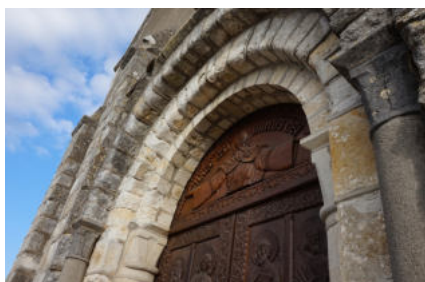
L'église de Montipouret

La partie la plus ancienne de l'église Saint-Martin est le chœur, que l'on peut dater du XIIe siècle. Il est voûté d'un berceau en pierres brisées et comporte plusieurs chapiteaux romans : au nord un curieux assemblage dissymétrique d'oiseaux et de quadrupèdes et au sud, des motifs d'entrelacs. A l'entrée, une peinture murale de la fin du Moyen Âge est difficile à interpréter : s'agit-il d'une représentation de Saint-Martin ou d'une illustration allégorique du bien et du mal ?

L'ensemble du monument a été reconstruit entre 1480 et 1530 (de cette époque date aussi la croix de l'ancien cimetière), par le curé Pierre Luneau, dont la famille était très présente dans la paroisse aux XVe et XVIe siècles et qui bâtit la chapelle sud Sainte-Catherine (à droite). Le chevet plat est orné d'un vitrail réalisé dans les années 1960 par les ateliers Georges Dettviller et Robert Tillier d'Issoudun, sur un projet d'André Pierre, Professeur à l'Ecole des Arts Décoratifs. Il représente la résurrection du Christ. La verrière est entourée de deux crédences (niches) ogivales. La nef est couverte d'un berceau en bois, le porche est surmonté d'un clocher massif. La chapelle du nord, à gauche, possède des clefs de voûte reproduisant les armoiries des anciens fiefs de la commune (Veniers, Angibault, Angibault-sous-Corlay, etc.). Au pied de l'autel de la Vierge, une dalle donne accès à une crypte où étaient inhumés les curés. Cette sépulture fut redécouverte récemment; certains y virent à tort le départ d'un souterrain...

A l'extérieur on remarquera deux élégants portails également de style gothique flamboyant : l'un à l'entrée de la chapelle de gauche ; l'autre à l'ouest (une église est toujours «orientée», dirigée vers l'est), au-dessus de l'entrée principale, avec un tympan garni d'un écusson nu et, sur un cadre rectangulaire, deux niches avec les représentations d'un saint martyr, tenant une palme, et de sainte Catherine.

Gérard GUILLAUME



Etat civil

Ils se sont dits oui :

Chris DESSOUBRAIS et Blandine GAILLAT le 23 avril,
Patrice DAUGERON et Evelyne MOULIN le 30 avril,
Jérémy SOULAT et Delphine TOUZET le 28 mai,
Isabelle SAUTEREAU et Francine BUREAU le 16 septembre.

Bienvenue aux nouveaux petits Porretimonastériens :

Soën FERRY le 02 juin,
Swan BERTRAND NEVEU le 07 août,
Joy DESSOUBRAIS GAILLAT le 17 septembre.

Et pensée particulière à Flore LELARD née le 05 février et Eva LAROCHE née le 21 octobre, si pressées d'arriver, qu'elles sont nées à la maison !

Ils nous ont quittés :

Eric ROUAN le 20 février,
Franck WYDMUCH le 14 avril,
Roger THIBAUD le 28 septembre,
Arlette TRUMEAU le 19 octobre,
Bernard TRUMEAU le 23 octobre.

Pour les familles qui le souhaitent la Commune met à disposition gratuite la salle J. MICHAUD lors d'inhumation sur la commune ou de cérémonie dans l'église.

Ca c'est passé au Moulin d'Angibault en 2022 !

- 2 et 9 mai : Journées USEP,
- 11 juin : Lectures croisées et moments partagés par Maud BRUNAUD,
- 25 et 26 juin : Fête des Foins par le Comité des Fêtes de Montipouret,
- 28 et 29 juin : Spectacle "A contre courant" de la Compagnie TAU,
- 2 juillet : Fête des écoles du SIVOM Les 5 Vallées,
- 6 juillet : Concentration de vieilles voitures,
- Tous les mercredis après-midi de juillet et août : Ateliers pour enfants,
- 7 août : Promenade autour d'un village,
- 27 août : Concours de perchérons,
- 11 sept : Salon de la Culture, des Arts et de la Gastronomie,
- 17 et 18 sept : Journées du Patrimoine
Concours endurance équestre,
- 24 sep et 8 oct : Ateliers d'écriture.



Chaque année, le foin de la prairie du moulin est proposé à la vente, ainsi que du bois sur pied ou mort ; les personnes intéressées peuvent contacter le 06.20.62.46.06.

article David



Un point sur la fibre optique !

Vous avez été informés que les acteurs publics (Région Centre Val de Loire, Département de l'Indre et Communautés de Communes), réunis au sein du RIP36, ont déployé sur la commune un réseau très haut débit en fibre optique.

Ce réseau est désormais exploité et maintenu par la société Berry Fibre Optique. Concrètement, cela signifie que vous bénéficiez dès à présent des services les plus puissants en matière d'accès à Internet, de télévision et de téléphonie, au même titre que les habitants des zones les plus urbaines de France.

Pour cela, nous vous invitons à tester votre éligibilité et à consulter le processus d'abonnement à la fibre optique sur notre site Internet :

<https://berryfibreoptique.fr/>

Vous pouvez alors choisir le Fournisseur d'Accès à Internet (F.A.I.) de votre choix parmi les opérateurs.

Pour tout renseignement complémentaire, consultez le site de Berry Fibre Optique, rubrique : j'ai besoin d'aide ou par téléphone : 02.45.45.00.30.

Sites restant à raccorder :

- Les Préaux, les Chaumes, Courtillet, Angibault : 2023
- Les Fonteneuilles, la Justice : 2024

Point travaux

Voirie 2022

La société EUROVIA a procédé courant, octobre au reprofilage en enrobé de la route des Alisiers – La Brande / Corlay et le chemin de la Couture – Condé.

Une subvention au titre du Fond d'Aménagement Rural a été accordée pour ces chantiers.

Moulin d'Angibault

La société Croix a débuté le chantier réfection de l'axe de la roue du Moulin d'Angibault. Un camion grue a procédé au calage et à l'extraction de l'arbre. Celui-ci sera remplacé par un arbre en fer monté sur palier ; des plots en béton ont été réalisés par l'entreprise de maçonnerie MUHN.

A l'issue des travaux de réfection de l'axe de la roue du moulin, la réfection du pont en bois sera entreprise, ainsi que l'aménagement devant le bâtiment d'accueil ; le portillon et le portail d'accès au site seront remplacés.

Suite au retrait du matériel par l'association Adama, la municipalité a procédé au remplacement du mobilier mis à disposition lors de la location du chapiteau.

Pour tous ces investissements, nous avons pu compter sur des financements de l'Europe (programme LEADER), de l'État (programme DETR), le Département (Fonds Patrimoine), et de l'autofinancement.

La fosse septique nouvelles normes sera posée courant février par la société de terrassement Barraud Gallien de Neuvy-St-Sépulchre. L'agence de l'Eau Loire Bretagne participe au financement.

Travaux d'échanges sur la valorisation du Moulin d'Angibault avec l'Adar-Civam, Indre Nature, le Service Tourisme de La Châtre, autour de plusieurs axes : la vie de G. SAND, la biodiversité, le mécanisme du moulin, etc... favoriser les échanges avec les autres sites touristiques du Boischaud sud.

Un comité de pilotage sera constitué, auquel vous êtes invités à participer ; contactez-nous !

Église

La société Bodet a procédé au remplacement du mécanisme de la cloche.

Ancienne Menuiserie

Le dossier concernant le projet de restauration prend du retard du fait du manque de porteur de projet ; si vous êtes intéressé, contactez-nous !

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

Malgré les efforts portés par la commune, la communauté de communes Val de Bouzanne, et le bureau d'études en charge du projet, nous demandent de procéder encore à quelques modifications avant de passer à l'étape suivante « enquête publique ».

A l'issue, certains terrains constructibles (zone U) se trouvant hors du périmètre du bourg ou des grands hameaux, passeront probablement en terrains agricoles (zone A).

Cimetière

Prochainement, la Société Actium réalisera la numérisation du cimetière, étape préalable à la reprise des concessions abandonnées.

L'équipe du service technique

Anthony Guillot, agent au service technique de la commune a demandé la rupture de son contrat. La municipalité le remercie de son travail réalisé durant ces 4 années et lui souhaite une bonne continuation. Un recrutement a été lancé pour pourvoir au poste le plus rapidement possible. La Commission a retenu la candidature de M. Ludovic Bayard.

Catherine Moulin a rejoint l'équipe technique afin de procéder au nettoyage des locaux municipaux. Elle remplace Catherine Gabillat qui a souhaité rejoindre le poste de cantinière à l'école de Briantes.

La déchetterie - Zone de Fay - 36230 Neuvy-Saint-Sépulchre

La déchetterie est accessible à l'ensemble des foyers, artisans et commerçants des communes appartenant à la Communauté de Communes.

La carte d'accès est remise par la Mairie de Montpouret.

Son accès est interdit aux tracteurs et véhicules de plus de 3,5 tonnes.

Lors d'un changement de la composition du foyer, merci de prévenir la mairie.

Horaires d'ouverture :

Lundi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Vendredi de 14h à 17h

Samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h



A bientôt ...

Stratégie Climat 36

Agir ensemble face au changement climatique !

Le réchauffement climatique est pris très au sérieux par les services de l'État. La Direction départementale des territoires s'est penchée sur ses conséquences dans l'Indre.

L'été 2019 a agi comme un révélateur. Dans l'Indre, à la suite d'une sécheresse exceptionnelle, des incendies détruisent une partie de la forêt de Lancôme (200 ha) et 600 ha partent également en fumée à Chaillac et Lignac. Les pompiers de l'Indre sont débordés. Cette année-là, 521 départs de feux et 1.700 hectares ont été brûlés dans le département.

« Nous n'étions pas préparés à ce type de phénomène », rappelle Claire Blouin, chargée de mission changement climatique à la DDT 36 (Direction départementale des territoires de l'Indre).

Face à l'ampleur des dégâts, le préfet de l'Indre confie alors aux services compétents de la DDT 36 la mission de faire un état des lieux à l'échelle du département – douze agents ont travaillé depuis 2020 afin de réunir différents indicateurs – et d'envisager des pistes à mettre en œuvre pour s'adapter aux effets du changement climatique.

Quasi-disparition du gel si on ne fait rien

Les objectifs de cette Stratégie climat 36 ? Mieux connaître le changement climatique et ses effets attendus localement ; sensibiliser et informer les acteurs ; mettre en place une stratégie d'adaptation.

Une première étape est arrivée à son terme et la DDT 36 présente actuellement ses premiers résultats comme l'exposé qui a été réalisé par Claire Blouin lors de la dernière assemblée générale de la Chambre de commerce et d'industrie, vendredi 24 septembre.

Dans le rapport dressé par la DDT 36, des indicateurs locaux du changement climatique sont clairement identifiés. Ainsi, le nombre de reconnaissances de catastrophes naturelles « sécheresse » sur l'habitat de 2000 à 2018 dans l'Indre grimpe en flèche sur la dernière année de l'étude, avec plus de 140 dossiers.

La date des vendanges pour l'AOC reuilly, sur la période 2004-2021, est anticipée, en moyenne, de deux à trois semaines.

1,5 °C de plus en quinze ans. Quant à l'élévation de la température de l'eau potable distribuée – avec l'exemple des prélèvements effectués à La Châtre-Couarde qui révèlent une hausse de 1,5 °C en quinze ans – non seulement elle dégrade la qualité de l'eau mais elle favorise également le développement de bactéries ainsi que la migration du CVM (chlorure de vinyle monomère, cancérigène).

Enfin, les montants versés aux agriculteurs pour « pertes sur fourrage » pour la sécheresse ne cessent d'augmenter : 4,6 M€ en 2019 pour l'année 2018 ; 6 M€ en 2020 pour 2019.

+ 4,5 °C en 2070. Dans ce rapport, une carte de l'Indre expose les différents scénarios envisagés par le rapport du GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) quant aux concentrations en CO₂. Si aucune politique n'est mise en place pour faire baisser celles-ci, la température moyenne de l'Indre augmentera de 4,3 °C à l'horizon 2070-2100 ; de 2,4 °C avec une politique visant à stabiliser ces mêmes concentrations et autour d'1,4 °C avec une lutte efficace.

110 jours de canicule à l'horizon 2100. Les jours de températures caniculaires sont également étudiés en se basant sur le pire des scénarios, l'Indre passerait de 13 jours par an (période 1976-2005) à 25 jours à un horizon proche (2021-2050), 48 à moyen terme (2051-2070) et 110 jours dans un futur lointain (2071-2100).

Toujours en envisageant le scénario le moins favorable, le nombre de nuits tropicales (supérieure à 20 °C), selon le modèle Aladin de Météo France, augmenterait de manière significative : 1 (1976-2005), 5 (2021-2050), 18 (2051-2070), 41 (2071-2100).

Quant au gel, le rapport conclut à sa quasi-disparition – avec seulement douze jours par an à l'horizon 2071-2100 – si on ne fait rien.

La DDT 36 ne va pas s'arrêter en si bon chemin et va poursuivre son projet en mettant au point une stratégie d'adaptation au changement climatique. Elle prédit encore dans son rapport que « dans une cinquantaine d'années, et peut-être plus tôt, le climat de l'Indre se rapprochera d'un climat méditerranéen ». Avec toutes les conséquences qu'on imagine et les adaptations que cela va engendrer. Il est donc grand temps d'agir.

(source NR)

Montipouret participera à cet effort en mettant en place des petits gestes (plantation de plantes vivaces, plantation d'arbres, réduction des plages horaires de l'éclairage public.....) et en continuant de réfléchir à des projets afin de participer à l'effort que nous devons tous faire pour limiter le réchauffement climatique.